LA QUESTION DES PRODUITS FINIS EST ENFIN RÉGLÉE

Un décret fixe définitivement l'attribution des indemnités

La question des indemnités pour frais supplémentaires sur produits finis, qui fut si épineuse, est maintenant réglée.

Le « Journal Officiel » a, en effet, publié le décret qui règle définitivement l'attribution des indemnités aux industriels « anciens » et aux « nouveaux » attributaires.

Ce décret limite à 40 % la part de reversement mise à la charge des anciens attribuatires. Ceux qui avaient déjà reverse 50 % toucheront donc un reliquat de 10 %.

Les nouveaux attributaires, grâce aux fonds qui ont alimenté la caisse de liquidation, toucheront 32 %.

Naturellement, les hypothèques qui avaient été prises par le Trésor sont maintenant levées.

On ne peut que se féliciter de l'heureuse issue des négociations engagées depuis si longtemps.

Voici la saison des fruits...

Un spécialiste de la bonne cuisine a réuni dans un petit livre bon marché cent méthodes succulentes de les préparer. Ce volume intitulé :

« **300 RECETTES SUCCULENTES POUR ACCOMMODER LES FRUITS** » est adressé franco contre envoi de la somme de 4 Francs à toute personne qui en fera la demande au Comité d'Etudes, 42 rue du Louvre, PARIS. 9250

UN ENCAISSEUR ATTAQUÉ ET DÉVALISÉ A MARSEILLE

Au moment où il sortait d'une maison de la Canebière, un encaisseur d'une compagnie d'électricité, M. Louis Privat, âgé de 43 ans, a été assailli dans le corridor par un individu qui l'a roué de coups. M. Privat appela à l'aide, mais perdit connaissance. Son agresseur s'empara de sa sacoche renfermant des liasses de billets et de chèques et s'enfuit. On ignore le montant du vol.

UN PLACEMENT SERIEUX

Avant de confier votre avoir, renseignez-vous de l'usage qui en sera fait ensuite, et n'hésitez pas à rendre visite, ou **demandez notice gratuite au Crédit d'Escompte du Nord**, 123 bis, rue Nationale, Lille, Tél : 19.86.

Cet important établissement reçoit des dépôts de fonds et accorde un intérêt de **0 à 10 %**.

Cet argent est ensuite prêté, entre 1 000 et 5.000 francs à des fonctionnaires momentanément gênés, offrant toutes garanties sur leur traitement.

Ce genre de prêt reconnu légal par la loi du 4 Août 1930 est très régulier et existe depuis avant guerre.

Ce placement est une sorte d'hypothèque sur le salaire et constitue **la meilleure garantie**. 506

QUINZE TONNES DE CAOUTCHOUC DÉTRUITES PAR LE FEU A PARIS

Un incendie, qu'on croit pouvoir attribuer à un court-circuit, s'est déclaré, dans le sous-sol de la manufacture de caoutchouc Berjonneau, Jacqueau et Cie, 77, rue Saint-Charles, à Paris.

Ce sont les ouvriers de l'usine qui, retournant au travail après leur déjeuner, aperçurent une épaisse fumée venant des hangars situés au fond de la cour et donnèrent l'alarme. Bientôt survenaient les pompiers des casernes Violet, Port-Royal, Auteuil, Blanche, Montmartre et Champerret. Fort heureusement, les ateliers se trouvant assez loin des immeubles les plus proches, tout danger de propagation fut vite écarté.

Par contre, les quinze tonnes de caoutchouc entreposées depuis quelques jours dans le sous-sol et qui étaient en flammes n'allaient pas faciliter la tâche des pompiers. Ceux-ci eurent, au début, les plus grandes difficultés à approcher du foyer d'où s'échappait une épaisse et acre fumée. Ce n'est qu'au bout de deux heures qu'ils purent circonscrire le feu qui fut complètement éteint à minuit.

Les ateliers ne sont pas touchés et le travail ne sera pas arrêté.

SI VOUS AVEZ SOIF

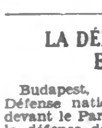

N'hésitez pas, buvez **L'ANTÉSITE** avec de l'eau fraîche voue serez eurpris et charmé par sa saveur exquise et par ses qualités désaltérantes.

le flacon 4 et 8 fr. dans les Pharmac., Epic., Drog., Herb. 9011

LA DÉFENSE AÉRIENNE EN HONGRIE

Budapest, 19. — Le ministre de la Défense nationale a déposé, hier soir, devant le Parlement, le projet de loi sur la défense de la population contre les attaques aériennes. Les députés ont voté l'urgence, et le projet a été renvoyé aux diverses commissions intéressées.

Le projet gouvernemental prévoit la mobilisation des hommes, des femmes et des enfants au-dessus de 14 ans, pour les exercices de défense aérienne ou la défense aérienne proprement dite. Il précise dans qu'elles conditions les autorités pourront requérir les citoyens.

Le rôle capital du foie dans la digestion

Le foie joue un rôle capital dans la digestion. Aussi, la moindre défaillance de cet organe — et elles sont fréquentes en été — se traduit par des troubles tels que : nausées, vomissements, ballonnements, constipation, diarrhée, etc. Mais l'Hépascol François, à base d'extrait *total liquide de feuilles* d'artichaut, qui tonifie et rééduque le foie, fait rapidement disparaître ces troubles. Exemple : Mme L..., à S..., souffre de vomissements après les repas et de diarrhée. Elle prend de l'Hépascol François et, après quelques jours seulement, les vomissements sont coupés, la diarrhée jugulée, Mme L... digère parfaitement. (Cas 390.)

L'Hépascol François, qui est une association d'extrait *total liquide de feuilles fraîches* d'artichaut et d'autres plantes bienfaisantes pour le foie, est souverain contre toutes les affections hépatiques. Bien demander l'Hépascol François. Surtout, ne pas confondre avec les *tisanes* d'artichaut. Toutes pharmacies : 10 fr.60 le flacon ; 16 fr. 95 le double flacon. 9381

SUR LA PISTE DE DEUX BANDITS COUPABLES D'ASSASSINAT

Lyon, 19. — La police mobile de Lyon est sur le point de tenir les auteurs d'un assassinat commis en février dernier, dans une petite commune de la vallée de l'Azergues, à une cinquantaine de kilomètres de Lyon.

Dans la nuit du 19 au 20 février, un riche marchand de vins de Saint-Verand, près de Bois-d'Oingt, M. Jean Audrillat, était découvert assassiné dans un des bâtiments voisins de son habitation.

Jusqu'à ce jour, rien n'avait pu mettre sur la trace de l'assassin, mais des dénonciations ont mis la police mobile de Lyon en alerte. Elle a arrêté un individu qui a avoué avoir participé au meurtre.

C'est Jérôme Drillien, journalier, employé à la ferme Goyard, au Bois-d'Oingt.

Il a été interrogé par le juge d'instruction de Villefranche, M. Juge. Il a été transféré ensuite à Lyon, à la prison Saint-Paul.

Il a fait un récit dramatique de la nuit du crime.

« C'était le 19 février, a-t-il dit, deux individus que je ne connaissais pas, me donnèrent rendez-vous pour 11 heures du soir à la ferme du marchand de vins Andriliat. Ils me dirent qu'il y avait de l'argent à gagner. Moi, je ne savais pas comment. Le soir, j'arrivai un peu en retard au rendez-vous. J'entendis du bruit dans la remise et je vis bientôt un homme étendu à terre et ensanglanté. Je compris qu'on venait de l'assassiner, parce que mes deux individus rencontrés l'après-midi étaient là avec des matraques. Ils me dirent de filer. Je ne les ai jamais revus. »

La police mobile et la gendarmerie ont reçu un signalement plus précis des deux assassins présumés.

UNE MYSTÉRIEUSE AGRESSION A TOULOUSE

Le chef de la sûreté de Toulouse, informé qu'un courtier en vins de la ville, M. Léon Vincent, atteint de deux balles de revolver dans l'abdomen et au bras, avait été transporté à l'Hôtel-Dieu, dans la nuit de lundi à mardi, s'est rendu au chevet du blessé qu'il a tenté d'interroger.

Mais ce dernier a déclaré avoir perdu tout souvenir des circonstances dans lesquelles il avait été blessé et des instants mêmes qui précédèrent le drame. L'enquête se poursuit sur cette mystérieuse affaire.

UNE MÈRE S'EST NOYÉE AVEC SON BÉBÉ DE SEPT MOIS

Mme Ravoux, 38 ans, a été trouvée noyée dans l'Allier, à Brassac-les-Mines. Elle tenait dans ses bras son bébé âgé de sept mois.

On pense que c'est dans une crise de neurasthénie que la malheureuse a mis fin à ses jours, entraînant son enfant dans la mort. Elle était mère de six autres enfants.

TROIS MARINS DISPARUS ET RETROUVÉS ÉPUISÉS

Sydney, 19. — Disparus depuis deux jours, les trois occupants d'une barque qui avait été signalée en détresse ont pu être retrouvés, grâce aux recherches qui ont été effectuées par un destroyer et un groupe d'avions. Les trois marins avaient réussi à atteindre une grotte percée dans la falaise, contre laquelle leur embarcation était venue se briser au cours de la tempête. Les malheureux étaient dans un état d'épuisement extrême.

L'AMÉRICAINE AMOUREUSE D'UN MUSICIEN IRA EN PRISON

Une Américaine, Mme Chadwick, s'était éprise d'un chef d'orchestre d'un dancing situé dans le quartier des Champs-Elysées, à Paris. Le musicien ne répondait pas à ses avances ; le 4 décembre, à 5 h. du matin, après avoir bu beaucoup de champagne, Mme Chadwick, désespérée de la résistance du chef d'orchestre, essaya de l'amener à de meilleurs sentiments avec... un revolver.

Une poursuite s'engagea dans la rue : un agent de police, croyant que le chef d'orchestre était un malfaiteur, tira dans sa direction et blessa un des musiciens de l'orchestre qui l'accompagnait. Quant à Mme Chawick, elle profita de l'émotion qu'avait causée cet incident pour frapper le chef d'orchestre. Mme Chadwick était citée hier devant la 14e chambre du tribunal correctionnel pour coups et blessures.

Elle a fait défaut et a été condamnée à deux ans de prison et 50 francs d'amende.

UN PEINTRE BELGE élu à l'Académie des Beaux-Arts

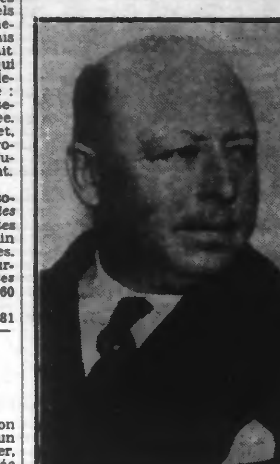

L'Académie des Beaux-Arts de Paris, a élu membre de son Institut, le célèbre peintre belge Isidore OPSOMER, d'Anvers, Directeur de l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers, et auteur du fameux portrait du Roi Albert qui se trouve actuellement à Versailles.

La colère

La colère du Roi des Poux est terrible contre la Marie-Rose qui fait disparaître la race des Poux. 3 fr. 80 le flacon Pharmacies. Vive la Marie-Rose, la mort parfumée des Poux ! 9001

ÉMEUTE DE MARINS GRÉVISTES DANS UN PORT CANADIEN

Vancouver, 19. — La grève des marins a dégénéré en émeute et la police a dû charger la foule des manifestants parmi laquelle on remarquait de nombreuses femmes. A la suite de ces incidents, douze personnes ont été transportées à l'hôpital.

LA CAVALERIE BELGE VA ÊTRE MOTORISÉE

Le 13 juillet commencera la motorisation de la cavalerie de l'armée belge. Quatre régiments sur six de l'armée belge comprendront un escadron de motocyclettes, une batterie motorisée de huit canons de 4,7 et une escadrille de douze automobiles blindées.

M. MORGAN « FAIT DE L'ARGENT » AVEC SES MINIATURES

Dans une dépêche qui lui parvient de Londres, le « New-York Herald » signale tout l'intérêt suscité dans le monde des amateurs d'art par la publication du catalogue des miniatures appartenant à M. J.-P. Morgan, le financier américain, lesquelles vont être vendues aux enchères, la semaine prochaine, chez Christie's.

Parmi ces miniatures, se trouve une collection offerte par la reine Elisabeth à sir Francis Walsingham, qui prépara la défaite de l'Armada.

La raison pour laquelle M. J.-P. Morgan disperse la collection que rassembla passionnément son père est indiquée comme suit, dans le catalogue de la vente :

« M. Morgan, en bon homme d'affaires qu'il est, a choisi un moment où le marché des œuvres d'art est en hausse, pour vendre ces miniatures et cela principalement dans le but d'accumuler de l'argent comptant avec lequel seront payés ses droits de succession lorsqu'il mourra ».

L'EXERCICE DE LA MÉDECINE DANS LES COLONIES FRANÇAISES

Dans le double but de faciliter l'exercice de la profession médicale aux médecins libres soumis à patente déjà installés aux colonies et de créer, suivant les possibilités locales, des situations nouvelles pour les médecins français, M. Louis Rollin, vient de demander aux gouverneurs généraux et gouverneurs des colonies de vouloir bien résoudre le problème des soins à donner à la clientèle par les médecins fonctionnaires civils et militaires en s'appuyant sur les bases qu'il a ainsi fixées :

En principe, dans tous les centres où existe un médecin libre, c'est à lui seul que sera réservé le droit à la clientèle payante. Dans les agglomérations où il n'existe pas de médecin libre spécialiste, une dérogation à cette règle pourra être admise en faveur des médecins fonctionnaires de la spécialité en cause; elle sera accordée par l'administration après entente avec le syndicat des médecins libres. En toutes circonstances, les médecins fonctionnaires pourront être appelés en consultation par leurs confrères libres.

Par ces dispositions, le ministère des colonies, tout en créant des débouchés nouveaux, compte pouvoir décongestionner les grands centres d'un certain nombre de médecins fonctionnaires et transporter leur action parmi les populations rurales.

Plus de femmes faibles et épuisées

Hommes, femmes et enfants retrouvent leurs forces et leur santé en 30 jours Puissant fortifiant en été comme en hiver

Si vous avez besoin de vous fortifier et d'augmenter de poids, prenez des Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue pendant 30 jours — elles sont recouvertes de sucre et agréables à prendre en toutes saisons. Rien de mieux que les merveilleuses vitamines de l'Huile de Foie de Morue pour rendre aux personnes chétives et faibles leurs forces et leur santé ! Tout le monde sait cela ; mais personne n'aime prendre cette huile à cause de son goût affreux, de son odeur repoussante, et des troubles d'estomac qu'elle provoque. C'est pourquoi les médecins modernes recommandent maintenant les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue qui font le bonheur de milliers et de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ayant besoin de rétablir leur santé. Une femme a gagné 4 kilos en 5 semaines. Un enfant très chétif a repris 5 kilos en 2 mois. Demandez un échantillon gratuit au Laboratoire JESSEL, 41, boulevard Haussmann, Paris. 9402

LE JEUNE AMÉRICAIN PASSAGER DE « NORMANDIE » EST REPARTI

Le Havre, 19. — Le jeune américain Peter Dudan, dont le voyage au premier retour de la « Normandie », avait répondu à celui du petit parisien Roger Echegut à l'aller, est reparti pour l'Amérique, cet après-midi, par l' « Ile-de-France ».

Le commissaire principal du paquebot, M. Raulin, lui a remis une miniature représentant l' « Ile-de-France ». Peter Dudan s'est déclaré très content de tout ce qu'il a vu en France, et notamment des réceptions et fêtes auxquelles il a assisté. Mais son meilleur souvenir c'est la conversation téléphonique que, du haut de la Tour Eiffel, il a eue avec sa mère à New-York.

MORT DE M. JULIEN FAYOLLE SÉNATEUR DE LA HAUTE-LOIRE

On annonce la mort de M. Julien Fayolle, sénateur de la Haute-Loire, conseiller général du canton de Paulhaguet, maire de Frugières-le-Pin, à la suite d'une longue maladie, à son domicile, à Frugières-le-Pin.

Pellicules abondantes cheveux malades Soignez-les **PÉTROLE XOUR** 9433

LE RECORD POSTAL AÉRIEN FRANCE-ARGENTINE

Buénos-Ayres, 19. — Les journaux soulignent la performance réalisée par la Compagnie Air-France, la correspondance, partie de Paris dimanche, arrivant à Buénos-Ayres, hier, en 60 h. 50 minutes ce qui constitue un temps record. Ils reproduisent le fac-similé des journaux de Paris du 16 juin. La « Nacion » écrit notamment : « Cette récente prouesse ne fait qu'accroître l'admiration et la reconnaissance des américains pour la France ».

La poste a coopéré au record par une distribution immédiate du courrier aux destinataires.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE DU NORD

Le Conseil départemental d'Hygiène s'est réuni mercredi, à 17 h. 30, sous la présidence de M. le Dr Combemale, vice-président. Dix membres étaient présents à la séance.

Les affaires suivantes ont été examinées :

Prise d'eau dans le canal de *Bourbourg*, à *Coudekerque-Branche* ; Prise d'eau dans la rivière de la Lys, à *Erquinghem* (rapporteur, M. Héduy) ; Teillage de lin à *Caëstre* (rapporteur, M. Gervois) ; Tuerie particulière à *Méteren* (rapporteur, M. Riez) ; Etablissement de fabrication de celluloïd et de produits photographiques à *Pont-à-Marcq* (rapporteur, M. Vallée, au nom d'une Sous-Commission).

La prochaine réunion du Conseil départemental d'hygiène est fixée au mercredi 3 juillet 1935 à 17 h. 30.

COMITÉ COMMÉMORATIF DES HÉROS DE RANCOURT, BOUCHAVESNES, SAILLY-SAILLISEL

On nous communique :

« Un pèlerinage patriotique aux champs de bataille de Rancourt-Bouchavesnes aura lieu le dimanche 7 juillet.

» A 8 h. 30, messe de communion dans l'église commémorative ; à 10 h. 45, grand messe, allocution par M. le chanoine Lombard, aumônier du 94e d'infanterie, médaille militaire, croix de guerre, médaille de l'Yser ; à 14 heures, cérémonie au cimetière militaire, absoute solennelle pour les morts de la Somme ».

NOS MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 18

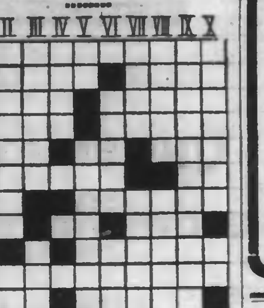

HORIZONTALEMENT. — 1. Habitant d'une ville maritime de notre région. — 2. Noce crapuleuse. Emu. — 3. Liée. Cacher sous terre. — 4. Ville du Pas-de-Calais. Il faut l'être pour être un vrai Allemand. — 5. Les animaux n'en ont pas, dit-on. Pronom familier. Etendue d'eau. — 6. Prénom masculin. Article. — 7. Partie d'agneau. Ondulations. — 8. Conjonction. Autre conjonction. Article. — 9. Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. — 10. Instantanées. — 11. Boisson. Citer en justice.

VERTICALEMENT. — I. Il vaut mieux fréquenter cette boutique, dit-on, que de se faire soigner. — II. Parure. Possessif. — III Ville industrielle de l'Isère. Troublé. — IV. Unis. — V. Initiales de points cardinaux opposés. D'une chaleur étouffante. — VI. Jeune vache. Fais ce que l'homme peut, seul, faire. — VII. Ne pas avouer. Courbât. — VIII. Mois. Agile. — IX. Non accomplies. — X. Il en est d'orageuses au Conseil municipal. Fin de participe.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 17

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	T	E	L	E	P	H	O	N	I	E
2	E	N	A	M	O	U	R	E	■	S
3	N	E	B	U	L	E	U	S	E	S
4	T	R	E	S	■	R	R	■	I	A
5	E	V	■	■	T	■	O	R	L	Y
6	R	E	A	G	I	T	■	I	L	E
7	A	R	G	U	M	E	N	T	E	R
8	I	A	■	E	B	■	A	U	■	A
9	E	I	N	■	R	A	G	E	A	I
10	N	■	O	I	E	■	E	L	I	T
11	T	E	N	D	R	E	S	S	E	■

LA LÉGION D'HONNEUR AUX COMBATTANTS VOLONTAIRES

La loi du 22 décembre 1933, (Journal Officiel du 24), a institué pour les années 1932, 1933 et 1934, un contingent de Croix de la Légion d'Honneur, en faveur des Combattants Volontaires de l'armée de terre, appartenant aux catégories désignées ci-après :

1. Combattants volontaires dégagés de toutes obligations militaires;

2. Engagés volontaires protégés français et engagés volontaires étrangers ayant conservé leur nationalité ;

3. A titre exceptionnel, combattants volontaires actuellement dans les réserves.

Tous les candidats doivent être titulaires de la carte du combattants ; les sous-officiers et hommes de troupe doivent être décorés de la médaille militaire.

Une instruction du 19 janvier 1934, publiée au (Journal Officiel) du 24 janvier suivant, page 684, précise les conditions d'application de cette loi et donne les indications nécessaires pour l'établissement et l'envoi des demandes.

Les tableaux de concours concernant les années 1932 et 1933 ont paru. Il ne reste donc plus à examiner que les candidatures se rapportant à l'année 1934.

Il est rappelé aux candidats que le 1er juillet 1935 a été fixé comme date limite pour l'établissement des demandes. Celles-ci doivent être établies sur papier ministre, feuille double et mentionner tous les renseignements dans l'ordre indiqué par le modèle annexé à l'instruction précitée.

Au delà du 1er juillet 1935, aucune demande ne sera plus admise.

Sur le bateau

pendant les mauvaises traversées, l'Eau de mélisse des Carmes « Boyer » est un exquis réconfortant. 9201

UNE MARQUE NATIONALE ARTISANALE

La commission du Commerce a adopté le rapport de M. Elbel, favorable à la proposition rendant obligatoire l'apposition d'une marque nationale artisanale sur les objets, dessins et modèles fabriqués par les artisans et destinés à être revendus.

POUR LAVER LES VÊTEMENTS DE TRAVAIL : BLOUSES DE MÉCANICIENS, etc...., la

CENDRE-LESSIVE SAINT-MARC

EST UN PRODUIT INCOMPARABLE.

Faites tremper pendant quelques heures, dans une dissolution de 10 à 20 grammes. Lavez sans savon. Vous serez émerveillé du résultat. ---- Opérez de la même façon pour les torchons de cuisine. 9002

T.S.F.

RADIO P.T.T. NORD à LILLE (247 m. 3). — **Jeudi 28 juin.** — 8 h. : Revue de la Presse Parisienne du matin. — 8 h. 20 : Pour le ruban bleu, pot-pourri. — 12 h : Allure martiale, pot-pourri de marches; Friederike, pot-pourri. — 12 h. 15 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours du jazz fantaisiste Dehette et Duchêne : First melody, leit motif, fox; Folie, fox; Victor magisien, fox; Dites-moi je vous aime, valse; Les deux kangourous, fox; O ma tyrolienne, java; Y' a pas d' crise en Alaska, fox ; Sans savoir où je vais, slow ; Le tour du monde en 80 airs, fantaisie sélection ; Je n' danse pas avec vous, fox ; Vous qu'avez-vous fait de mon amour, tango ; Twice, fox; I thiwght her thow to play, valse ; Margio, hot fox-trott ; Pour sa payse, marche ; Firt melody, leit motif, fox. — 13 h. 30 : Informations. — 13 h. 35 : Marche des petits soldats de plomb ; Marche funèbre d'une marionnette (Gounod) ; Chant hindou (Bamberg) ; Les deux sérénades (Leoncavallo) ; Wah down upon de swance ribber ; Le chœur de Jeannette, chanson ; Reviens au village, chanson. — 15 h. : Matinée enfantine oe Grand-Papa Léon, offerte par l'Association de Radiophonie du Nord : Gavotte à 4 mains ; Honneur à nos grand'mères, poésie ; A tout petits pas ; Le Grand' Père, poésie ; Grand'mamans et tout petits ; Les soixante ans ; Des bêtises, sketch ; Trucs, recettes, jeux par tante Ginette ; Causerie de Mme de Surgère ; Tour de micro des epeakers friquets. — 17 h. 30 : Causerie universitaires « Jules Romains et l'Unanimisme », par M. Jasinski, professeur de langue et littérature française à la Faculté dee lettres. — 18 h. 30 : Radio Journal. — 19 h. 30 : Préludes nos 1, 3 et 24, Etude no 11 et mazurka no 21 (Chopin) ; Feux d'artifice (Claude Debussy). — 19 h. 45 : L'actualité juridique par Me Philippe Kah. — 20 h. : Indication de l'heure. Interprétation de « Le passé de Monsieur », comédie en 1 acte de Julien Berra de Turique. — 2 0h. 30 : Emission organisée par l'Association de Radiophonie du Nord, réservée « à la bonne chanson française », avec le concours de Mme Rucart, MM. Selosse, Marenny, Daudelin, et de l'orchestre de Station, sous la direction de M. Maurice Sauret : América, marche ; Luba, polka russe ; De-ci delà, chanson napolitaine ; Petit ange, ferme ton aile, berceuse ; Violettes russes, mazurka ; L'éventail « les armes de la femme » ; Marche de nuit, chansonnette marche. — 21 h. : « En famille », chronique de l'Association de Radiophonie du Nord et des auditeurs de Radio P T.T. Nord. — 21 h. 15 : Tourne, vire, valse chaloupée ; La lettre du petit Noël ; Absence ; Polka du gui ; Mignan « La Bataille », chanson marche ; Le Camelot, monologue ; La légende du soldat de plomb ; Berline Directoire ; Les cerises ; La cinquantaine, romance duo ; L'escouade amoureuse ; La pépette, nowdance ; Sourire d'Avril, valse chantée ; Sais-tu ; Fleur Mai, mazurka ; Dans les roses, simple histoire ; C'est nécessaire à ma santé, chansonnette comique ; Bataille de confettis, polka ; Ronde des petites pierrettes.

RADIO PARIS (1.648 m. 2). — 7 h. : La Fileuse ; Marionnettes ; Arabesques ; Lanterne magique. — 7 h. 15 : Presse. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : Petite suite (Debussy) ; Le Cygne (Sully Prud'homme) ; Le petit rentier (Pierné) ; Chansons de France. — 8 h. 30 : Demi-heure de la maison. — 9 h. : Chronique de la mode. — 11 h. 45 : Causerie protestante. — 12 h. 15 : Musique de chambre : Quintette pour clarinette et quatuor (Mozart) ; Sonatine pour violon et piano (Huré) ; Petite suite arménienne (Alexanian) ; Variations (Glazounow) ; Ouverture sur des Thèmes juifs (Prokofieff). — 1 3h. 20 : Bourse. — 18 h. 45 : Matinée classique : « L'Ecole des Femmes », de Molière. — 18 h. 50 : Chroniqeu des anciens combattants. — 19 h. : Demi-heure économique. — 19 h. 35 : Presse. — 19 h. 40 : Causerie : Souvenirs sur Gabriel Fauré. — 20 h. : Lectures littéraires. — 2 0h. 45 : Concert symphonique : Obéron (Weber) ; Suite pastorale (Chabrier) ; Œuvres d'Alfred Bruneau : L'Ouragan ; Le Rêve ; Virginie ; L'Enfant roi ; L'Attaque du moulin ; Messidor.

TOUR EIFFEL (206 m.). — 18 h. 45 : Journal parlé. — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. 30 : Relais de l'Opéra.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : Disyues — 7 h. 30 et 8 h. 20 : Presse. — 12 h. 5 : Musique militaire. — 12 h. 15 : Emission pour lee enfants. — 12 h. 35 : Concert gai. — 13 h. 19 : Reportage de la course Paris - Strasbourg à la marche. — 13 h. 40 : Disques. — 18 h. 25 : Demi-heure pour les petits. — 18 h. 57 : Concert. — 20 h. 20 : La course Paris - Strasbourg. — 20 h. 35 : Théâtre : « Le Locataire du troisième sur la cour », 3 actes de Jérôme-K. Jérôme.

RADIO-NORMANDIE (269 m. 5). — 10 h. : Danse. — 14 h. : Chansonnettes. — 12 h. : Musique militaire. — 13 h. : Matinée enfantine. — 16 h. : Danse. — 20 h. 15 : Récital de piano : Etude (Henselt) ; Deuxième impromptu (Fauré) ; Deuxième rapsodie hongroise (Liszt). — 21 h. : Concert. — 24 h. Danse.

RADIO-TRASBOURG (49 m. 2). — 14 h.: Heure de l'Oncle Paul. — 18 h. 30 : Concert : La Damnation de Faust ; Prière ; Menuet gothique (Boellmann) ; Comedietta (Gurlitt) ; Chant hébraïque (Tomasi) ; La Fiancée vendue ; Sur la Volga (Dyck). — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. 30 : Opéra ; Gala des musiques militaires étrangères et françaises.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6). — 18 h. 25 : Orchestre. — 18 h. 30 : Audition enfantine. — 19 h. : Guignol toulousain. — 19 h. 20 : Faust ; Manfred (Schumann). — 19 h. 45 : Concert. — 20 h. 15 : Mélodies. — 20 h. 30 : Orchestre viennois. — 21 h. : La Mascotte. — 18 h. 45 : Œuvree de Johann Strauss. — 22 h. 20 : Extraits de films. — 22 h. [illegible] : Danse. — 23 h. : Chansonnettes régionales. — 28. h. 15 : La Chauve-Souris ; Comtesse Maritza ; La Geisha (Jones). — 23 h. 35 : Tangos. — 28 h. 45 : Marches. — 24 h. : Fantaisie radiophonique. — 0 h. 25 : Eva (Lehar) ; Czardas hongroise (Kun3 ; Je t'ai donné mon cœur (Lehar).

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 m.). — 7 h. 45 : Aux bords du Tage. — 8 h. : Je joue aux boules. — 12 h. : Le Domino noir; Très jolie , Berceuse ; La Dame Blanche; Ave Maria (Schubert) ; Scènes alsaciennes (Massenet). — 13 h. : Le vol du bourdon (Rifeky-Korsakoff) ; La Housarde (Ganne). — 13 h. 15 : L'heure du berger (Siede). — 13 h. 35 : Fleur d'Hawaï (Abraham) ; A l'Auberge du Cheval-Blanc. — 18 h. 15 : Musique légère et danse. — 19 h. 15 : Mélodie (Dawes) ; Au jardin des enfants (Bendix. — 20 h. 10 : Concert : Danse slave (Dvorak) ; Voici que le printemps (Debussy) ; Sylvia. — 20 h. 15 : Concert : Les Hébrides (Mendelssohn) ; Le Printemps (Hildach) ; Le Freischutz ; Rêves (Wagner) ; Marche nuptiale (Mendelssohn). — 21 h. 55 : Lecture littéraire. — 22 h. : Récital de chant. — 22 h. 35 : Danse.

NATIONAL (1.500 m.). — 11 h. 5 : Orgue. — 11 h. 50 : Concert. — 13 h. : Disques. — 15 h. 50 : Disques. — 16 h. 45 : Récital d'orgue. — 17 h. 15 : Danse. — 18 h. 30 : Passacaglia et fugue en do mineur (Bach). — 19 h. 20 : Disques. — 20 h. : The Geisha, musique de Sidney Jonee. — 22 h 15 : Concert : Concertino en fa mineur (Pergolesi) ; Concerto en sol (Quantz) ; Troisième suite d'airs anciens et danses (Respighi) ; Concerto pour flûte, violoncelle, piano et orchestre (Vinc. d'Indy). — 23 h. 15 : Orchestre.

LANGENBERG (455 m. 9). — 9 h. 15 : Concert. — 12 h. : Munich. — 16 h. : Deux ballades (Loewe) ; Ballade (Brahms). — 17 h. : Musique militaire. — 20 h. 15 : Symphonie pastorale (Beethoven) ; Airs célèbres (Haendel) ; Te Deum (Bruckner). — 23 h. : Francfort.

STUTTGART (522 m. 6). — 16 h. 15 : Chants. — 17 h. : Leipzig. — 23 h. : Ouverture pour grand orchestre (Hirge) ; Huitième symphonie (Flischer). — 24 h. : Francfort.

BRUXELLES (483 m. 9). — 12 h. : Orcheetre. — 13 h. 10 : Orchestre. — 17 h. : Concert d'orgue. — 17 h. 45 : Concert. — 20 h. : Concert. — 20 h. : Rosalie, 1 acte, de M. Max Mauprey. — 22 h. 10 : Concert.

PARTIR, OUI... MAIS PAS SANS SHELL

HUILES POUR MOTEURS

ÉCONOMIE MAXIMA

SÉCURITÉ ABSOLUE

CONSTANCE DE QUALITÉ

ESPACEMENT DES REVISIONS

LONGÉVITÉ DU MOTEUR

RAFFINAGE FRANÇAIS

9014

FEUILLETON DU 20 JUIN 1935. — N. 110

LA FEMME DE L'AUTRE

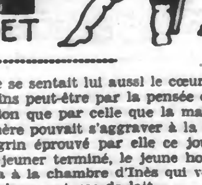

PAR PAUL ROUGET

Longtemps il resta près d'elle silencieux avec aux lèvres des mots qu'il n'osait prononcer.

Il s'y décida pourtant, comme la pendule de la cheminée égrenait à sons menus et prestes les dix coups de l'heure.

— Il est temps encore de prendre une autres décision, petite mère... et, si tu le voulais, nous ne partirions pas.

— Il faut partir, répondit-elle.

Jean prévenu, avait préparé les malles de celui sur qui il avait mission de veiller.

Quelques heures encore s'écoulèrent.

Inès ne se leva pas pour le déjeuner auquel Pierre et Roger seuls assistèrent.

On servait ce dernier comme un enfant.

Et comme un enfant aussi il avait des caprices... des caprices que Pierre et sa mère avaient garde de heurter.

... Des caprices qu'on s'empressait de satisfaire dès qu'il les manifestait.

Pierre se sentait lui aussi le cœur serré... moins peut-être par la pensée de la séparation que par celle que la maladie de sa mère pouvait s'aggraver à la suite du chagrin éprouvé par elle ce jour-là.

Le déjeuner terminé, le jeune homme remonta à la chambre d'Inès qui venait de prendre une tasse de lait.

Il la questionna, toujours de sa même voix douce, prévenante :

— Tu n'as plus rien à me dire ;

Elle ferma lentement ses beaux yeux. Ses lèvres eurent un frémissement dernier, son cœur une crispation suprême.

— Je n'ai plus rien à te dire, prononça-t-elle.

— Alors, nous partons ?

— Partez

Elle ajouta :

— Je me sens très lasse... Je vais dormir dès que vous aurez quitté la maison...

Elle souriait encore....

... D'un sourire stoïque.

C'était Pierre qui avait les larmes aux yeux.

Le jeune homme descendit... Quelques instant après il reparut. Il accompagnait Roger dont il tenait le bras et qu'il guidait.

Inès alors se souleva... Elle prit la main du malheureux, qui la regardait avec étonnement. Elle serra cette main tendrement dans les siennes en disant... en balbutiant plutôt :

— Va, pauvre ami... Là où tu vivras désormais, nos pensées t'accompagneront... Tu ne seras pas abandonné... souvent nous irons te voir. Il ne faut pas m'en vouloir, Roger, de cette séparation que j'ai décidée. Tu aurais conscience des choses que toi-même tu l'eusses depuis longtemps exigée. Je fais ce que tu aurais voulu faire... Va, pauvre ami, de loin je ne ceserai pas de veiller sur toi ; mon affection te restera aussi puissante, aussi dévouée... Elle est inaltérable, et les jours, et les épreuves et l'absence — ah ! je te le jure ! — ne pourront rien contre elle.

Roger avait regardé la jeune femme avec étonnement d'abord. Et puis ses yeux s'étaient détournés d'elle. Maintenant ils se fixaient à la fenêtre... Ils s'amusaient de la clarté d'or qui la faisait resplendissante.

Comme sa pensée était lointaine !

Où voguait-elle ?

Dan sle grand mystère de la folie impénétrable pour qui possède sa raison,

Dans le grand mystère de la folie im- voulait s'ataquer.

— Dont il rêvait de triompher par l'intervention de Servières.

... De celui qui avait fait le mal.

... Ah ! si le jeune homme l'avait su !..

Comme il aurait eu peur... comme il aurait reculé, pris de frayeur et d'angoisse !

Mais il ignorait tout.

Et de tout son juvénile enthousiasme il espérait.

Il comprit que cette entrevue était pénible pour sa mère.

Il brusqua les adieux

— A ce soir, maman.

— A ce soir.

Elle ajoutait encore, la voix changée:

— Descendez... et envole-moi Jean.

— Oui, mère.

Le bras du jeune homme poussa Roger qui obéit aussitôt, qui s'éloigna, toujours rêveur, toujours indifférent.

La porte se referma sur eux.

Inès eut un soupir.

— Pauvre, pauvre ami ! murmura-t-elle encore.

Deux minutes plus tard, Jean entra.

La créole lui adressa quelques recommandations au sujet de son maître. qu'il continuerait à soigner de son mieux. Une fois par semaine, il enverrait des nouvelles à Mme Marquisat.

Il le promit.

Quand il fut parti lui aussi, la malheureuse laissa retomber sa tête sur les oreillers.

Un instant après, de la rue, arrivait un bruit. C'était la voiture qu'un domestique était allé quérir et qui emportait vers la gare, Pierre, Roger, et le vieux Jean.

— C'est fini ! murmura-t-elle.

Alors, sous ses paupières qu'elle ferma elle écrasa deux grosses larmes.

....

Le voyage se fit sans incident.

Quelques heures plus tard, Roger était installé à la villa de M. Nogaret.

L'appartement qui lui fut octroyé avait été précédemment choisi par Inès.

Il se trouvait au premier étage, composé de trois pièces très claires, très gaies, donnant sur les jardins.

Dans quelques jours les verdures étant écloses, le spectacle allait, de ces fenêtres, devenir enchanteur.

Le directeur, tout de suite, se montra plein de prévenance. plein d'attention pour son nouvel hôte.

Généralement, lorsque Roger se trouvait en présence de quelqu'un qu'il ne connaissait pas, il tournait le dos et s'éloignait. Il était très difficile ensuite de le faire revenir sur ce premier mouvement.

Aussi fut-ce une surprise pour Pierre et pour Jean lorsqu'ils se rendirent compte que le malheureux se laissait prendre le bras par M. Nogaret.

Ce vieillard à grande barbe blanche, dont les gos yeux étalent pleins de sollicitude et de bonté, ce vieillard à belle tête de patriarche — comme l'avait dit Inès — inspira tout de suite confiance à celui qui, depuis ving ans, vivait à l'écart de l'humanité, au fond de son rêve obscur.

Il se laissait guider par lui.

— Vous voyez, disait le directeur à Pierre, vous voyez, monsieur, que nous nous entendrons à merveille, votre oncle et moi.

— Mais oui, répliquait le jeune homme, et cela est d'autant plus surprenant que jamais mon oncle ne se laisse aborder ainsi par quelqu'un qui lui est étranger.

— Cela prouve tout simplement que je lui inspire confiance.

Et le bon vieillard souriait.

Comme les quatre hommes — Jean ne quittant pas son maître — suivaient à présent l'avenue au long de laquelle Pierre et monsieur Nogaret s'étaient déjà promenés le jeudi précédent, le jeune homme amena la conversation sur le terrain qu'il désirait aborder depuis un moment déjà.

— A propos, fit-il, s'adressant au directeur, il se pourrait que la semaine prochaine, ma mère vous demandât mon oncle pour quelques jours.

« Un médecin américain, spécialiste célèbre des maladies mentales, doit passer une semaine chez un de ses grands confrères que ma mère connaît. Elle serait désireuse que notre malade fût mis en observation chez ce médecin et examiné ensuite par ce spécialiste.

— Mais c'est tout naturel ! s'exclamait alors Nogaret.

Pierre se tournait vers le domestique:

— Ma mère vous a parlé de ceci, Jean ?

— Non, monsieur.

— C'est un oubli de sa part. Nous avons eu à ce sujet un long entretien ce matin. Elle voulait vous prévenir qu'au cas où elle prendrait cette décision vous eussiez, vous, à demeurer ici; au dernier moment, elle n'aura plus songé à vous en avertir.

— Sans doute, mais cela n'a pas d'importance, puisque monsieur me fait part du désir de madame.

Pierre revenait au directeur.

— Il est très probable que ma mère me chargera des nouvelles démarches qui, en ce cas, devront être faites. C'est donc moi, qui vraisemblablement vous préviendrai, et c'est aussi moi qui viendrai chercher mon oncle.

— Lequel vous sera confié aussitôt, monsieur.

Nogaret ajoutait :

— Je crois à une amélioration possible de son état. D'après ce que m'a dit madame Marquisat c'est une fracture du crâne qui a entraîné cette inconscience de M. Roger. Vu les moyens dont on dispose aujourd'hui et les connaissances acquises depuis vingt ans, il y a tout lieu de croire qu'une intervention chirurgicale pourrait avoir de très heureux résultats.

— Je le pense aussi, et je souhaite vivement qu'il en soit ainsi que nous l'espérons.

(A suivre).